



RÉMUNÉRATIONS PROMOTIONS AVANCEMENTS 2018

**FONCTIONNAIRES, SALARIÉS DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC :
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE POLITIQUE DE LA
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CDC**

Les fonctionnaires au pain sec :

- **Augmentation** de la valeur du point d'indice : **0%** (décision Fonction publique).
- Augmentation des primes PFT limitée aux dispositions actuelles (entre 6% et 13% sur 4 ans sur la période 2017/2020).
- **Promotions de C en B et B en A : retour au minimum** Fonction publique sur le nombre de postes.
- **Avancements de grade dans les catégories C, B et A : retour au minimum** Fonction publique sur le nombre de postes.
- **Avancements automatiques** de grade dans les catégories C et B (mesures actuelles de l'accord-cadre 2015-2017) : **non reconduits en 2018**, avec une hypothétique ouverture de négociation sur le prochain accord-cadre et d'un tableau spécifique en fin d'année 2018 ou 2019 !
- **Généralisation de la PVO : silence radio, malgré l'engagement du Directeur général** d'étendre la PVO à tous les personnels entre 2017 et 2020.



Les salariés à la diète :

- **Augmentation** de la valeur du point d'indice : **0%**
(décision Direction générale de la CDC).
- **Avancements** (accord-cadre 2015-2017, fourchette de 30 à 90 points sur la durée de l'accord) :
disposition non reconduite en 2018.
Ouverture de discussions avec les Délégués syndicaux en NAO.
- **Promotions** (attribution automatique de 20 points lors d'un changement de qualification) :
disposition accord-cadre non reconduite en 2018.
Ouverture de discussions avec les Délégués syndicaux en NAO.
- **Généralisation de la PVO :**
silence radio, malgré l'engagement du Directeur général
d'étendre la PVO à tous les personnels entre 2017 et 2020.



L'AUSTÉRITÉ : RAS-LE-BOL !

L'UNSA exige l'ouverture de véritables négociations afin d'**augmenter le pouvoir d'achat des personnels publics et privés de la CDC.**

